



sur internet :

E.mail : mairie-chabons@wanadoo.fr

www.chabons.fr

Bulletin N° 179

Octobre 2011



Pour le prochain Numéro

Date limite de dépôt des articles :
Samedi 15 Octobre 2011

Au secrétariat de mairie pour
une parution le 31/10 et 2 Novembre

Pour les articles,
mail : communication.mairie@chabons.fr

Amitié et Chansons

55e Récital

5 et 6 Novembre 2011

Sommaire

Infos Municipales

- Compte rendu C.M. du 1er septembre
- Travaux au Cimetière pendant la Toussaint
- Recensement militaire
- Inscription sur la liste électorale

Intercommunalité

- Loterie intercommunale de Bièvre Est

Infos Pratiques

- Changement d'heure
- Horaires d'hiver de la Déchèterie

Echos des Associations

- Récital annuel : Amitié et chansons
- les Voix Kassées : Concert annulé
- Amicale des donateurs de Sang des T.F.
- Ecole privée Le Tulipier
- Stade Chabonnais
- Motard Club : Potée dansante
- Union Chabonnaise :
 - . Boules un beau doublé
 - . 11e foire aux Courges et saveurs

- Agenda Sportif

- Terres Froides Basket : Dégustation Diots

- Agenda des manifestations

Dernière page : 16e Ticket Culture 2011



**Pour tous renseignements et réservations,
lire l'article en page 9.**

Infos Municipales

Compte-rendu du Conseil Municipal

V oici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 1er septembre dernier.

1 - FINANCES

1.1 Demande d'admission en non valeur Taxe Locale Equipement

Le Trésorier Payeur a transmis un état de demande d'admission en non valeur d'une taxe locale d'équipement de 19 667 €, due par la Sarl MGC Les Dauphinelles suite à la délivrance du permis de construire pour le lotissement les Myosotis.

Le Maire propose à l'assemblée de refuser d'admettre en non valeur cette somme considérant qu'il s'agit d'une ressource nécessaire à la réalisation d'équipements collectifs rendus nécessaires par les logements créés (réfection d'une partie de la voie communale à hauteur du lotissement, extension du groupe scolaire).

Refus confirmé à l'unanimité

1.2 Travaux de voirie

1.2.1 Renouvellement marché 2011

Par délibération du 5 juin 2009 le conseil municipal a validé le marché de travaux de voirie à bons de commande pour une période ferme en 2009, reconductible en 2010, 2011 et 2012, passé avec la Société GACHET TP de Champier.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir reconfrmer les éléments du marché à savoir :

- Marché de travaux fractionné à bons de commande, avec une période ferme sur 2009 reconductible 3 fois.
- Le minimum annuel en valeur du marché est fixé à 50 000 euros HT sans plafond maximum.
- L'entreprise attributaire est la Sté GACHET TP de Champier qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 234 699 € HT selon le rapport d'ana-

lyse des offres établi par la DDT (ex D.D.E. 38), maître d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité.

1.2.2 Demande subvention travaux 2011

D'importants travaux d'aménagement de sécurité sur la voirie et d'assainissement des eaux pluviales sont rendus nécessaires (rue de la poste, rue de l'église

La Direction Départementale des Territoires, Unité de Vienne-La Cote St André, qui assure la mission ATESAT auprès de la Commune, a établi un estimatif des travaux à minima à réaliser et il est proposé de demander une subvention auprès du Conseil Général de l'Isère.

Adoptée à l'unanimité.

1.3 Demande subvention abribus Z.A. de Rossatière

Le coût de ce projet est estimé à 6 374 € HT et peut être financé en partie par une subvention du Conseil Général.

Adoptée à l'unanimité, opération à inscrire au budget d'investissement 2012 dans le cadre du programme cadre de vie.

1.4 Amortissement frais d'études

L'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes mentionne les catégories d'immobilisations qui doivent être obligatoirement amorties.

Les frais d'études, les frais d'insertion non suivis de réalisation et les frais de recherches et de développement en font partie. L'assemblée délibérante doit fixer la durée d'amortissement qui ne peut excéder une durée de cinq ans.

Le maire propose de fixer cette durée à un an.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Mise à jour des régies de recettes

Suite à la suppression du service de la bascule et du marché hebdomadaire il est proposé de procéder à la suppression de la régie qui avait été créée à cet effet en 1913.

Par ailleurs il convient de créer de nouvelles régies auprès

- ✓ d'une part du service technique pour l'encaissement des produits suivants :

Infos Municipales

- . droit de place aux forains, camions commerçants et camions vente restauration rapide,
- . forfait de mise en fourrière des animaux errants

- ✓ et d'autre part du service administratif pour l'encaissement des produits suivants :
 - . photocopies, envoi fax
 - . forfait dépôts dossiers d'urbanisme

Pour chaque régie, il est proposé de fixer le fonds de caisse à 50 € et le maximum d'encaisse à 300 €.

Ensemble des dispositions adopté à l'unanimité.

1.6 Attribution subventions 2011 aux associations locales (dotation solidarité)

L'adjoint chargé de la vie associative rappelle

- ✓ La Commune perçoit pour la 2^{ème} année de la part de la C.C.B.E. une dotation de solidarité communautaire
- ✓ Le Conseil a décidé qu'une partie de cette dotation serait consacrée au soutien de la vie associative (débat du 5 mars 2010)

Il convient, de définir le montant à allouer, au titre de l'année budgétaire 2011 aux associations remplissant les critères.

A l'unanimité, le Conseil Municipal

- Confirme le montant du forfait de base soit 20 € et le forfait avec bonification soit 25 €
- Décide qu'en application des dispositions ci-dessus énoncées, les subventions à allouer sont

| | |
|-------------------------|---------|
| - Union Chabonnaise | 1 500 € |
| - Stade Chabonnais | 1 300 € |
| - Terres Froides Basket | 375 € |
| - AIR Les Grands Lynx | 100 € |

2 - EXTENSION ECOLE

2.1 Le point sur les travaux

L'adjoint chargé des bâtiments rend compte des travaux qui ont débuté.

Dans la cour de récréation, la suppression du réservoir incendie et l'enrobé sur la surface dégagée ont été réalisés.

2.2 Recours en annulation du permis de construire - décision du maire d'ester en justice et choix de l'avocat

Le Maire informe l'assemblée que le permis de construire pour l'extension de l'école a fait l'objet d'un recours (contentieux) en annulation auprès du tribunal administratif de Grenoble. Par voie de conséquence il a décidé, en application de la délégation conférée par le conseil municipal en début de mandat, de défendre les intérêts de la Commune dans l'instance intentée par un riverain et de confier à la SCP FESSLER JORQUERA CAVAILLES de Grenoble, la charge de représenter la Commune.

3 - URBANISME

3.1 Intégration voirie Myosotis à la voirie communale

Le lotisseur des Myosotis, la société Les Maisons Grenobloises Contemporaines Les Dauphinelles, ayant fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire, le transfert de propriété des terrains et équipements communs au bénéfice de l'ASL Les Myosotis n'a pas pu aboutir. Cette dernière a fait cependant connaître, lors de son assemblée du 2 octobre 2010, son accord pour la rétrocession gratuite des dits terrains et équipements communs au bénéfice de la Commune.

Le juge-commissaire chargé de la liquidation de la SARL Maisons Grenobloises Contemporaines Les Dauphinelles vient d'autoriser par ordonnance la cession gratuite des parcelles en question au profit de la Commune.

L'assemblée doit confirmer l'acceptation de la Commune.

Adoptée à l'unanimité, l'ensemble des parcelles (sauf la parcelle AT 587) étant destiné à être intégré dans la voirie communale et les espaces publics.

3.2 Protocoles d'accord Lot'Isère

La S.A.R.L. LOT'ISERE a déposé un dossier de permis d'aménager pour un lotissement de 8 lots au lieu-dit Le Faubourg. Ce projet nécessite une double extension du réseau d'eaux pluviales et du réseau de distribution d'électricité. D'un commun accord un protocole a été établi entre la commune et le lotisseur pour définir les conditions

Infos Municipales

financières de participation de ce dernier à ces extensions.

La commune sera maître d'ouvrage des travaux réalisés sur le domaine public.

A l'unanimité l'assemblée valide ces dispositions.

3.3 Antennes SNCF

La société SYNERAIL construction, a déposé, pour le compte de la SNCF, des déclarations préalables pour l'implantation de deux pylônes à proximité de la voie ferrée, au Ruy et à Piotière.

Ces pylônes, en treillis tubulaire d'une hauteur de 25 m supportant chacun deux antennes destinées à améliorer le réseau des télécommunications interne de la SNCF, font partie d'un réseau d'ensemble installé le long de l'axe ferroviaire Lyon-Grenoble.

4 - GESTION DU PERSONNEL

4.1 Convention Employeur Public – S.D.I.S. de l'Isère

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (S.D.I.S. de l'Isère) propose aux employeurs publics de Sapeurs Pompiers Volontaires une convention fixant les modalités de disponibilité des agents pendant leur temps de travail pour les interventions de secours et pour leur formation.

Parmi ces dispositions, le choix est donné à l'employeur concernant le mode de rémunération des salariés.

Il est donc proposé à l'assemblée de signer cette convention en choisissant le maintien de la rémunération des salariés S.P.V. durant leur absence et le remboursement par le S.D.I.S. des frais réels (salaires bruts chargés), en limitant à 10 jours/an/agent les autorisations d'absence pour les actions de formation.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Contrats à durée déterminée à renouveler pour l'année scolaire

Il est demandé à l'assemblée, en application des dispositions de l'article 3, alinéa 6 et 7 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, d'autoriser la signature des contrats suivants :

du 5/9/2011 au 2/7/2012

1 CDD 9h30/semaine scolaire
Employée de service - aide à l'animation - Garderie - Cantine

1 CDD 2 h/jour de classe
Aide à l'animation à la cantine

du 1/9/2011 au 2/7/2012

1 CDD 1h30/jour de classe
Agent d'entretien des locaux scolaires provisoires

En cas de besoin express pour ces services, le Maire sollicite également l'autorisation de faire effectuer des heures complémentaires sur ces contrats, dans la limite légale prévue dans les textes

Adoptée à l'unanimité.

4.3 Responsable service technique

Le poste a été pourvu à compter du 1^{er} août. Il est prévu une réorganisation des tâches du personnel technique.

5 - INTERCOMMUNALITE

5.1 C.C.B.E.

5.1.1 Extension de la compétence Assainissement Non Collectif » aux compétences optionnelles « Entretien » et « Réhabilitation » issues du chapitre des compétences facultatives de la C.C.B.E.

Le Maire expose qu'en matière d'assainissement non collectif il existe plusieurs compétences, à savoir la compétence contrôle des installations existantes et neuves (obligatoire) et les compétences entretien et réhabilitation (optionnelles).

Compétence entretien

L'objectif de la compétence entretien est de :

- Fournir aux usagers de l'ANC un service complémentaire leur permettant de vidanger leur fosse, à un prix avantageux,
- Permettre un meilleur entretien des installations ANC et réduire l'impact environnemental,
- Assurer un suivi de l'élimination des matières de vidanges et éviter les dépotages sauvages,

Infos Municipales

- proposer un service encadré au niveau réglementaire (vidangeur agréé par la Préfecture ; filière de traitement autorisée et contrôlée).

Le principe de mise en œuvre de cette compétence est le suivant :

- Chaque usager est libre de recourir à la prestation proposée,
- Elle concerne uniquement l'entretien préventif et non les interventions d'urgence,
- Le prestataire de vidange est sélectionné dans le cadre d'un marché public,
- 3 à 4 campagnes de vidange sont organisées chaque année, chacune dure environ 15 jours,
- C'est une opération blanche pour la collectivité, au niveau financier,
 - . Le prestataire facture à la collectivité
 - . La collectivité refacture à l'usager
 - . La collectivité peut demander des frais de gestion de dossier.

Compétence réhabilitation

L'objectif de la compétence réhabilitation est de :

- Supprimer l'impact environnemental et sanitaire des installations les plus polluantes,
- Fournir aux usagers de l'ANC un service complémentaire leur permettant d'obtenir des subventions et un suivi pour la réhabilitation de leur installation,
- Impulser la démarche de programmes de réhabilitation groupés, plutôt qu'attendre que les travaux soient entrepris de manière spontanée par les particuliers.

Pour pouvoir prétendre aux aides de l'agence de l'eau, il faut que :

- Le SPANC possède la compétence réhabilitation,
- Les communes possèdent un zonage d'assainissement validé par enquête publique,
- Soit mis en œuvre un programme de réhabilitation avec des usagers volontaires, qui s'engagent dans la démarche en signant une convention,
- L'impact environnemental ou sanitaire de l'installation soit constaté.

Informations sur les aides versées par l'agence de l'eau :

- 2 600 € pour le particulier pour l'étude de sol et les travaux,
- 250 € par installation réhabilitée pour le SPANC pour l'animation du programme.

Sur la base de ces éléments, Le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'extension de la compétence « Assainissement Non Collectif » aux compétences optionnelles « Entretien » et « Réhabilitation », issue du chapitre des compétences facultatives de la Communauté de Communes de Bièvre Est, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.2 Servitude d'utilité publique pour l'ancienne installation de stockage de déchets non dangereux sur la Commune

Le Préfet de l'Isère a été saisi par la Communauté de Communes de Bièvre Est, en tant qu'exploitant, d'une demande d'institution d'une servitude d'utilité publique pour le site de l'ancienne installation de stockage de déchets non dangereux située sur Chabons au lieu-dit Bois Gaillard.

Cette servitude, concernant l'utilisation du sol à l'intérieur du périmètre de l'ancienne installation, consiste en des interdictions afin de préserver l'environnement et la salubrité publique des nuisances potentielles qui ne pourraient faire l'objet de mesures compensatoires suffisantes et afin d'assurer la protection des moyens de captage et de traitement du biogaz, des moyens de collecte et de traitement des lixiviats et du maintien durable du confinement des déchets mis en place.

Il est demandé à la Commune de donner son avis sur ce dossier.

A l'unanimité l'assemblée donne un avis favorable.

5.2 S.M.E.A.H.B. - rapport annuel 2010

L'adjoint chargé de l'urbanisme fait une synthèse du rapport annuel du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre (S.M.E.A.H.B.) sur la qualité du service rendu :

- nombre d'abonnés au réseau d'eau potable
505 sur Chabons.

. prix de l'eau HT sur Chabons : abonnement 59,64 € HT + 0,71 € HT le m3 consommé + taxes 0,08 et 0,19 HT/m3

Infos Municipales

→ soit une facture d'eau de 186,98 € TTC pour un foyer chabonnais consommant 120 m3.

- nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif 629 sur Chabons.

- . prix de l'assainissement HT à Chabons :
abonnement 70,20 HT + 0,86 € HT par m3
d'eau consommée + taxe 0,13 HT/ m3

→ soit une facture d'assainissement de 199,40 € TTC pour un foyer chabonnais consommant 120 m3 d'eau

Et une facture annuelle totale de 386,37 € pour 120 m3 d'eau + assainissement

- assainissement non collectif :
153 installations sur Chabons; le taux de conformité est de 87.6 %.
Le diagnostic est facturé 232 € pour un logement neuf, 100 € sur logement ancien.
- aucun projet de travaux sur Chabons n'est programmé à court ou moyen terme

6 - DIVERS

6.1 Bureau de Poste

Le Maire donne lecture d'un projet de courrier, proposé aux usagers chabonnais de la poste, à destination des responsables de ce service, pour exiger le maintien du bureau de Chabons menacé de fermeture.

Il propose à l'assemblée d'adopter la motion suivante :

Le Conseil municipal de Chabons a examiné la proposition de la Direction de la Poste de transformer le Bureau de Poste en une agence communale postale ou un relais commerçant postal.

Par ailleurs, cet été et encore à la rentrée, les élus et usagers ont pu observer la fermeture durant plusieurs jours du bureau de Poste de Chabons d'une manière arbitraire et ce, sans aucune concertation préalable

Il y a là une dégradation de la qualité du service et dans le même temps, c'est bien entendu l'image de la Poste qui s'en trouve altérée. Ces fermetures intempestives sont loin d'être ano-

dines. Elles empêchent toute fidélisation de la population, voire l'accueil de populations saisonnières, elles agacent les usagers et les élus locaux.

De plus, ces temps de fermeture sont désormais pris en compte lors des calculs constatant l'activité postale par des moyennes annualisées. L'exercice est certes habile dans une vision à court terme, en ce sens qu'elle permet de justifier, passant en deçà d'un seuil, la réduction des horaires à long terme.

La fermeture de bureaux est incompatible avec l'image d'une grande entreprise comme la Poste qui communique sur la fiabilité de son offre de services.

Aussi, le Conseil Municipal, demande-t-il à la Poste de respecter l'égalité républicaine des citoyens devant le service public postal, passant par un maintien du Bureau de Chabons, y compris l'été.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Organisation des primaires parti socialiste

La Commune a été sollicitée pour mettre à disposition une salle et du matériel de vote pour l'organisation des primaires présidentielles programmées le 9 et 16 octobre par le parti socialiste.

6.3 Convention entre la commune et le lycée Vallon Bonnevaux pour la création d'une mare pédagogique

Le lycée Le Vallon projette de faire réaliser, par ses élèves, une mare pédagogique sur son site, rue de l'Eglise.

Cette opération peut être subventionnée par le Conseil Général de l'Isère sous réserve d'une convention à passer entre l'établissement et la Commune pour définir les modalités d'ouverture de la mare à des fins pédagogiques à l'ensemble des établissements scolaires de la commune et pour toute manifestation exceptionnelle liée à l'environnement. La durée de cette convention serait de 10 ans

Adoptée à l'unanimité.

Infos Municipales

6.4 Autres points

6.4.1 Voirie

Création de chicanes : attention au nombre et choix des emplacements

Points propres : demander à la C.C.B.E. d'améliorer la signalétique quant aux consignes d'utilisation par les usagers

Ambrosie : si constat, il faut procéder à l'arrachage

Cimetière Communal

Travaux pendant la période de Toussaint

Pendant la période de Toussaint, il est strictement **interdit d'effectuer des travaux du 24 octobre au 4 Novembre** dans le cimetière communal.



RAPPEL !

Tous travaux sur les concessions au cimetière doivent être déclarés par la famille ou l'entreprise au secrétariat de mairie, avant la date du début des travaux.

Recensement Militaire



Nous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire** pour les **garçons** et les **filles** qui ont atteint **l'âge de 16 ans**.

Les jeunes gens nés en Juillet, Août et Septembre 1995 ont jusqu'au 31 Octobre 2011 pour s'inscrire en Mairie.

Pour ceux ou celles qui sont nés avant et qui n'ont pas encore fait la démarche, contacter la mairie. **Se munir du livret de famille.**

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

Vendredi 7 Octobre 2011 à 20 H 30

en Mairie - Salle du Conseil Municipal



Inscription sur la Liste Electorale

AVIS AUX ELECTEURS !



Révision de la liste électorale

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale communale **jusqu'au Samedi 31 Décembre 2011 à 12 H**, pour pouvoir voter à partir du mois de mars 2012 (élections présidentielles).

L'inscription par correspondance est possible grâce aux **formulaire disponibles sur le site internet www.interieur.gouv.fr** à la rubrique à votre service / les élections / comment voter. Télécharger l'imprimé, l'éditer, le compléter et l'envoyer avec les pièces demandées à la mairie de votre domicile.

Inscription des jeunes de 18 ans

Vous avez eu ou vous aurez 18 ans avant le 28 Février 2012, vous devez venir en mairie afin de savoir si votre inscription sur la liste électorale communale a bien été effectuée.

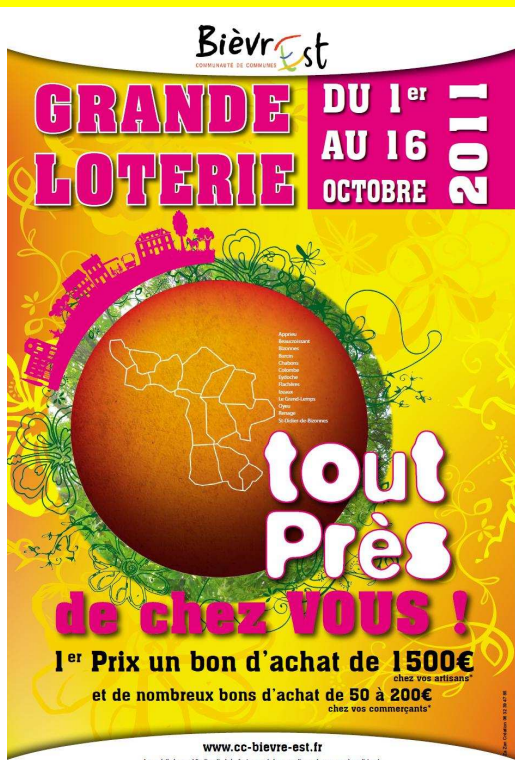
Révision liste électorale complémentaire

Les étrangers ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires **jusqu'au 31 Décembre 2011** à la mairie du lieu de résidence.

Renseignements et inscriptions, s'adresser en mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Intercommunalité / Infos Pratiques

Loterie Intercommunale « Tout près de chez vous ! »



Le saviez-vous ?

46 % des 4 000 emplois en Bièvre Est sont générés par le secteur du commerce et de l'artisanat. Le territoire compte plus de 250 commerçants et artisans. Pour maintenir cette richesse locale et enclencher une dynamique collective de développement, la Communauté de communes impulse différentes actions.

En effet, afin de valoriser cette économie résidentielle, la Communauté de Communes de Bièvre Est organise, avec l'appui de près de 80 commerçants et artisans du territoire la 3e édition de la Loterie Intercommunale « Tout près de chez vous ! ».

Au fil des ans, le succès rencontré en a fait un rendez-vous annuel incontournable de la vie économique de Bièvre Est.

Les commerçants et artisans des 13 communes de Bièvre Est dont la commune de **CHABONS** donneront ainsi la possibilité à leurs clients de gagner de nombreux bons d'achat d'une valeur allant de 50 à 1 500 €.

A travers cet évènement, les commerçants et artisans participants souhaitent remercier la fidélité de leurs clients mais également permettre aux nouveaux arrivants sur le territoire de découvrir le commerce et l'artisanat de proximité.

Et puis, ne l'oublions pas, consommer « Tout près de chez vous ! », ce n'est pas simplement trouver une qualité de service et d'accueil mais c'est aussi favoriser une démarche de développement durable.

ATTENTION !

CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit de
Samedi 29 au
Dimanche 30 Octobre

Pensez à reculer d'1 heure vos pendules.
1 h de plus à dormir !



Déchèterie de Chabons



HORAIRES D'OUVERTURE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchèterie :

Attention !

Horaires d'hiver
à compter du
31 octobre 2011

| | Matin | Après-midi |
|------------------------|------------|----------------|
| Lundi | - | 14 H à 17 H 00 |
| Mardi | 9 H à 12 H | - |
| Mercredi | - | 14 H à 17 H 00 |
| FERMÉE le JEUDI | | |
| Vendredi | 9 H à 12 H | |
| Samedi | 9 H à 12 H | 14 H à 17 H 00 |

CHABONS

125, route du Liers

Tél. : 04.76.55.57.67

Echos des Associations

Récital Annuel Amitié et Chansons



Fortement ébranlé par la disparition brutale de son camarade Alain, le Groupe a néanmoins repris le chemin des répétitions afin de préparer son gala annuel qui sera le 55e du nom !

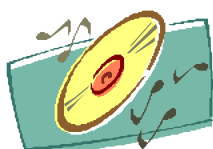
Le chœur d'hommes, sous la baguette d'Agnès, peaufine avec ardeur son répertoire où se mêleront de nouvelles chansons et des chants mimés tant appréciés de son fidèle public.

Samedi 5 novembre, les portes de la salle polyvalente s'ouvriront sur un magnifique décor, monté pour l'occasion par les amis bénévoles et agrémenté des jeux de lumière dont seul Noël a le secret.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera délivré qu'un nombre de billets correspondant au nombre de places assises, ces dernières n'étant pas numérotées. Le reliquat éventuel de billets disponibles sera en vente au guichet de la salle polyvalente lors des représentations.

Il est donc prudent de réserver à l'aide du coupon ci-dessous.

A bientôt le plaisir de vous rencontrer !



Récital du
Samedi 05 Novembre 2011
à 20 H 30

Places Adultes . . . à 8 €, soit €

Places Enfants . . . à 4 €, soit €

Récital du
Dimanche 6 Novembre 2011
à 14 H 30

Places Adultes . . . à 8 €, soit €

Places Enfants . . . à 4 €, soit €

NOM :

Tél. : . . / . . / . . / . . / . .

Adresse :

.

Merci de joindre le règlement par CCP ou
chèque bancaire à l'ordre de

« Amitié et Chansons »
49, chemin de La Combe
38690 CHABONS

Ainsi qu'une enveloppe timbrée libellée à
votre adresse pour le retour des billets.

Renseignements : 04.76.65.01.46



Annulation Concert Les Voix Kassées

Suite à des problèmes d'emploi du temps et de santé pour certains d'entre nous, nous sommes dans l'obligation d'annuler notre concert qui était prévu le Samedi 8 Octobre 2011.

Nous tenons à présenter toutes nos excuses auprès de ceux qui attendaient cette date avec impatience.

Nous vous remercions encore pour votre compréhension.

Amicale des Donneurs de Sang des Terres Froides

La prochaine collecte de Sang
aura lieu

Lundi 10 Octobre 2011
de 16 H 30 à 20 H

Salle du Vernay à OYEU



A cette occasion, l'Amicale des Terres Froides fête son 40e anniversaire.

Venez nombreux donner votre sang et partager le gâteau.

Echos des Associations

Ecole Privée Le Tulipier

Les vacances d'été ont été l'occasion pour les parents d'élèves (A.P.E.L./O.G.E.C) de se réunir lors de la traditionnelle « Journée Travaux ». Cette année la priorité était de redonner un petit coup de neuf à la cour de récréation des maternelles (peinture, réfection des enrobés, et nouveau jeu).



C'est donc après deux mois d'un repos bien mérité, que les 73 élèves de l'école privée catholique « Le Tulipier » à Chabons, ont repris le chemin des écoliers.

Une semaine de rentrée en douceur : échelonnée pour les petits de maternelle accueillis dès 2 ans et demi en Très Petite Section.

Cette rentrée est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Delphine ALLARD, nouvelle maîtresse des CM ; et à Christine CHARTRY, successeur de Monique CANOVA au poste de directrice. Souhaitons aussi une bonne année scolaire aux maîtresses et aide maternelle fidèles à leur poste depuis plusieurs années.

Pour passer une année scolaire des plus agréables il était nécessaire qu'enseignantes, parents, élèves et membres de bureaux puissent se rencontrer ; et c'est ainsi que le vendredi 9 septembre, ils se sont tous réunis autour d'un apéritif dans la cour de récréation des primaires.

Les membres des bureaux rappellent que leur assemblée générale aura lieu le vendredi 7 octobre à partir de 18 h 30 et qu'à son issue il sera procédé au vote des nouveaux bureaux.

La nouvelle année scolaire s'annonce pleine de promesses, entourée par une équipe solide soutenue par des parents très actifs.



Echos des Associations

Stade Chabonnais : tournoi Joseph BIOL

Le tournoi souvenir Joseph BIOL s'est déroulé le 1er week-end de septembre avec dès le vendredi soir les vétérans et la belle victoire de St Béron.



Samedi sous un temps mitigé, la victoire est revenue en U13 à l'équipe de Rives, en U15 à celle de Chabons, alors qu'en U18, le L.C.A. s'est imposé.

Le Stade Chabonnais remercie toutes les personnes qui ont oeuvré à la réussite de cette manifestation ainsi que tous ceux qui par leur présence sont venus honorer la mémoire de Joseph BIOL dont le dévouement doit rester un exemple à suivre pour que le club continue à être un des piliers de la vie associative chabonnaise.

Motard Club des Terres Froides



Le Motard club des Terres Froides vous invite à sa traditionnelle

Potée dansante

Samedi 12 Novembre

dès 20 H
Gymnase de CHABONS

Soirée animée par
l'orchestre variétés



SONG FAMILY

Tarif : Adulte 20 €
et Enfant 8 €



Réservez rapidement auprès
des membres,

places limitées
Renseignement au 06.08.92.10.59

Profitez-en pour inviter vos amis à partager
ensemble une bonne soirée !



Echos des Associations

Union Chabonnaise

BOULES F.S.C.F. : Un beau doublé

Après 3 tours de qualification, les équipes FAURE Robert (4^e division) et MOUNIER Jean-Pierre (3^e division) jouaient les phases finales des COUPES FEDERALES F.S.C.F à ANNONAY le week-end du 28 août.



L'équipe FAURE



L'équipe MOUNIER

Les 1/4 de finales se déroulaient le samedi matin sous une température peu clémente, et les 1/2 finales le samedi après-midi.

L'équipe FAURE éliminait successivement Beaune (21) en 1/4 de finale, puis St Chamond (42) en 1/2 finale, tandis que l'équipe MOUNIER de son côté éliminait Létrat (42) en 1/2 finale.

Le dimanche, au terme de FINALES très disputées, deux équipes s'adjugent les titres de

CHAMPIONS de FRANCE des COUPES FEDERALES F.S.C.F

- FAURE en 4e division contre Létrat (42) par 4 parties à 3
- MOUNIER en 3e division contre Orléans (45) par 4 parties à 3 également

Ils succèdent ainsi à l'équipe féminine, FOLTZ Suzon tenante du titre 2010 dans la catégorie « féminine », qui, cette année, s'est inclinée logiquement en 1/2 finale.

Félicitations à ces boulistes qui ont dédié leurs victoires à leur ami Jacky.

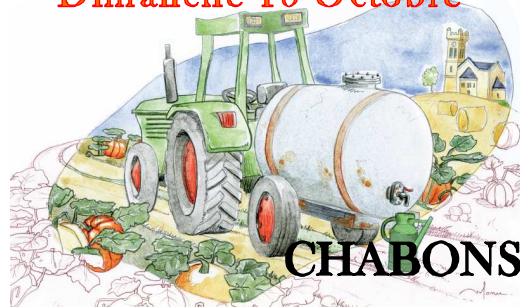
11e FOIRE aux Courges

Les rites sont des repères de vie. Qui les oublie s'isole de son passé, mais aussi de son époque et hypothèque l'avenir. Les foires sont de ces repères qui rythment les années. On y va, on s'y retrouve ; elle est le lieu de palabres et d'échanges, rencontre des richesses de la terre et de la créativité des hommes.

La 11e foire aux courges et aux saveurs d'automne invite cette année la pomme. Au milieu des forains habituels et des potirons, « Les croqueurs de pommes » nous prouveront que le fruit défendu ne se limite pas aux trois variétés brossées et luisantes que proposent les rayons aseptisés de nos temples de la consommation ; ils nous rappelleront aussi que chaque région avait ses variétés de prédilection. Quant au vieux pressoir, il fera couler le jus des pommes locales tout au long de la journée.

FOIRE aux COURGES

Et aux Saveurs d'Automne
Dimanche 16 Octobre



CHABONS

Echos des Associations

De son côté, l'Union Commerciale a décidé d'investir la foire afin de faire connaître produits et savoir-faire. Alors n'hésitez pas, car le 16 octobre on va faire la foire !

Programme

- 8 h à 18 h : Foire
- 11 h : Apéritif
- 12 h : Repas

Gratin de... courge, diots et tarte aux ...pommes.



Calendrier Sportif



Octobre



- Sam 8 BASKET** Terres Froides Basket
au Grand-Lemps
17 H - Cadettes T.F.B. / Annemasse
20 H - Seniors M T.F.B.1 / Eybens
- Dim 9 BASKET** Terres Froides Basket
à Chabons
10 H 30 - Minimes M T.F.B.2 / Renage
13 H 00 - Minimes M T.F.B.1 / Thonon
15 H 30 - Seniors M T.F.B.2 / Voreppe
- FOOTBALL - Séniors**
13 H - CHABONS 2 / Liers 2
15 H - CHABONS 1 / Ruy 2
- Sam 15 BASKET** Terres Froides Basket
au Grand-Lemps
14 H 00 - Plateau Benjamins
18 H 15 - Cadets T.F.B.2 / Thonon
- Dim 16 BASKET** Terres Froides Basket
Au Grand-Lemps
17 H - Cadets T.F.B.1 / Avignon
à Colombe
10 H 30 - Minimes F T.F.B. / Artas
13 H 30 - Seniors F T.F.B.2 / St Geoirs Vald.
15 H 30 - Seniors F T.F.B.1 / Annecy
- Sam 22 BASKET** Terres Froides Basket
Au Grand-Lemps
20 H - Seniors M T.F.B.1 / Pont de Chéruy
- Sam 29 BASKET** Terres Froides Basket
Au Grand-Lemps
17 H - Cadettes T.F.B. / Beaumont
20 H - Seniors M T.F.B.1 / Lagresles
- Dim 30 FOOTBALL - Séniors**
13 H - CHABONS 2 / Flachères
15 H - CHABONS 1 / Corbelin 2
BASKET Terres Froides Basket
A Colombe Minimes Masculin T.F.B.2 / Tullins
A Chabons 10 H 30 - Minimes M TFB1 / Charnècles
15 H 30 - Seniors T.F.B.2 / St Clair sur Galaure

Terres Froides Basket : Dégustation Diots

Terres Froides Basket vous invite à sa

« Dégustation Diots »

Dimanche 23 Octobre 2011
dès 10 H 30

à la salle des fêtes de BEVENAIS



Vente de produits savoyards (diots, fromages, vin)

Passez vos commandes
Tél. 04.76.65.05.61 ou 04.76.55.88.41

AGENDA

Octobre



Du 1er au 16 Octobre

Participez à la Grande Loterie en Bièvre-Est
chez vos commerçants et artisans à CHABONS
Nombreux bons d'achats à gagner
Liste des participants sur www.cc-bievre-est.fr

Lun 10 Collecte de Sang à Oyeu

Dim 16 dès 8 H - 11e Foire aux Courges
et aux saveurs d'automne
Union Chabonnaise

Dim 23 12 H - Repas des personnes âgées

Dès 10 H 30 - Dégustation Diots
Vente de produits savoyards
à BEVENAIS - Terres Froides Basket

Novembre

Dès le 4 Début du Ticket Culture

Sam 5 20 H 30 - 54e Récital
Amitié et Chansons

Dim 6 14 H 30 - 54e Récital
Amitié et Chansons

Actualités



Le ticket culture

16^e édition

Du 4 au 26 novembre 2011

- Concert**
Vendredi 4 **Trio Damiano-Sarzier-Rizzo**, Colombe
- Concert**
Samedi 5 **Fayard**, Saint-Didier-de-Bizonnes
- Théâtre**
Dimanche 6 **Si Don Juan était...**, Bizonnes
- Théâtre**
Jeudi 10 **La Maladie pittoresque**, Renage
- Spéctacle jeune public**
Vendredi 11 **Balafon**, Izeaux
- Danse et musique**
Samedi 12 **Du Haut de la Lune**, Flachères
- Concerts**
Vendredi 18 **Colette chante Barbara**, Chabons
et **Charlotte Kühn et Jürgen Schmid en concert**
- Conférence**
Samedi 19 **Sur les chemins de Katmandou**, Oyeu
- Spéctacle comique**
Dimanche 20 **Lou Magnauds Terribles**, Apprieu
- Conférence**
Vendredi 25 **Le cinéma d'animation**, Colombe, siège Bièvre Est
- Théâtre**
Samedi 26 **La Cantatrice chauve**, Le Grand-Lemps

Danse et musique : Marie-Laure Lecomte, Le Grand-Lemps, 04.76.10.94 - Répertoire de Jean-Louis Lecomte



APPRIEU BEAUCROISANT BIZONNES BURIGN CHABONS COLOMBE ENDOCHE FLACHÈRES IZEAUX LE GRAND-LEMPS OYEU RENAGE SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES

www.bievre-est.fr

Organisé par la Communauté de Communes de Bièvre Est : Renseignements au 04.76.06.10.94
La plaquette détaillée du programme sera insérée dans le prochain « en Direct Chabons » de 11/2011

Directeur de Publication : Didier RAMBAUD
Dépôt Légal : Mairie de CHABONS
Comité de Rédaction : José NICKEL, Philippe CHARLETY, René DELLA-FLORA, Christine MAINGUENAUD, Isabelle RIVAL, Pascale GUY, Gilbert VEYET
Collaboration Technique : Sylvie VIAL
Imprimerie : Mairie de CHABONS

Secrétariat de Mairie
Lundi – Mardi – Vendredi
 10 H – 12 H et 16 H – 18 H
Judi
 10 H – 12 H et 15 H – 18 H
Samedi 09 H – 12 H